

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 11

Artikel: Rondzet et sè w.-c.
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 14 mars 1914 : Anciennes chansons d'étudiants (V. F.). — Rondzet et sè W.-C. (Marc à Louis). — Marie et Jacques ou la laitière de Montreuil. — Le français de l'est. — Le musée cantonal vaudois.

ANCIENNES CHANSONS D'ÉTUDIANTS

LES étudiants de Lausanne aiment à marier de beaux airs allemands à des chants poétiques souvent composés par quelqu'un d'entre eux. » Ainsi écrivait Sainte-Beuve en 1837 en faisant le portrait d'Alexandre Vinet, et il citait de jolis vers de Frédéric Monneron, ainsi que le titre d'une œuvre de jeunesse de Vinet : *La Guéliade*, poème héroï-comique, imité du *Lutrin*, de Boileau. Mais il est d'autres riens montrant que celui qui devait devenir un, austère moraliste sut être aussi un étudiant plein de gaieté. A l'exemple de ses condisciples, Vinet fit une *chanson bachique* dont voici le premier couplet :

O mes amis, vidons bouteille
Et laissons faire le destin;
Le dieu qui préside à la treille
Est notre unique souverain.
Bannissons la mélancolie
En chantant ce refrain joyeux :
Amitié, plaisir et folie,
C'en est assez pour être heureux.

Ce Vinet-là, adorant Bacchus comme son seul dieu, n'est-il pas bien piquant ? Il est vrai qu'à l'époque dont nous parlons — 1815 à 1850 — les buveurs d'eau n'étaient pas en odeur de sainteté, à l'Académie pas plus qu'ailleurs. Rimant une *Chanson des professeurs*, un étudiant dont le nom ne nous a pas été conservé, écrit :

Ah ! cher X..., j'admire ta chimie,
Je suis tout fou de ton beau gaz tonnant.
Mais, sacrebleu ! quelle est donc ta manie,
En faisant de l'eau, te crois-tu bien savant ?
Fais-nous du vin, et ton laboratoire
Sera toujours tout plein d'étudiants ;
Fais-nous du vin, nous saurons bien le boire
En dansant sur les bancs.

Dans une chanson datée de 1850, Auguste Béranger, qui occupa la chaire de littérature française, est du même avis :

Je doute, et j'ai bien mes raisons,
Des hôteliers, brouilleurs de cartes ;
Avant de déboucher, usons
Du criterium de Descartes.
Mais quand Hippocrate en bonnet,
Dit que le vin nous rend étiques,
Que l'eau vaut mieux pour le cornet,
Oh ! par ma foi, je suis sceptique.

Avec le jus de la treille, on chantait aussi, cela va de soi, l'herbe à Nicot. Ainsi, le théologien Adolphe Bauty rima la *Pipe culottée* :

Que j'aime à voir ma pipe sillonnée
Sur ses beaux flancs de bruns et noirs sentiers !
J'aime la voir chicarde et culottée
Aux doux labeurs de six mois tout entiers !

Et quand mes mains tremblantes et vieilles
Du triste sort auront subi la loi,

Ne pouvant plus supporter ses folies,
Je suspendrai ma pipe à la paroi,
Où cette main qui l'aura tant portée
La saisira pour la contempler mieux.
« C'est moi, mes fils, qui l'avais culottée, »
Dirai-je alors à mes petits neveux.

Ainsi qu'à la taverne, on rimait à l'auditoire.
Rodieux, professeur de grec, ayant imposé à ses élèves un certain nombre de chapitres d'Anacharsis, le philosophe mis au rang des sept sages de la Grèce, Moratel fit cet impromptu, un peu boileux :

Dans Athènes, allait-on,
Au buaton
Donner à manger aux caïons ?
En vain, vous vous regimbez,
Oui, messieurs, vous l'apprendrez,
Oui, messieurs, vous l'apprendrez.

Et l'un de ses camarades fit une caricature représentant un petit professeur maigre, lançant du haut de sa chaire des volumes d'Anacharsis, qui vont s'écraser sur une pile de règlements, à la grande joie des étudiants faisant la nique à leur docte maître.

Au lieu d'argent, l'étudiant a des dettes, raison de plus pour chanter. Oyez dans le *Potpourri* de Félix Chavannes, morceau classique des chansonniers académiques, les couplets du pauvre étudiant :

Dig, dig, dig, dig, din, don,
Qui vient donc frapper à ma porte ?
Dig, dig, dig, dig, din, don,
Qui vient troubler ma méditation ?
C'est un créancier, je le gage,
Qui vient me relancer chez moi,
J'ai déjà mis ma veste en gage.

(Parlé)

Je suis mineur, messieurs, et hors la loi.
Dig, dig, dig, dig, din, don...

Ma servante épouvantée
Vient me dire à mon grenier :

(Parlé)

Hélas ! monsieur, ils sont trois sur la montée,
Et chacun tient un grand papier.
Dig, dig, dig, dig, din, don...

Leur escarcelle vidée ne rendait que plus dispos les étudiants dans les sérénades qu'ils donnaient à quelque belle. En Martheray, dans un délicieux jardin, ils chantaient :

En effet, Lise à la taille bien prise,
C'est un mari qu'elle cherche à l'église.

Ailleurs, sous certaine fenêtre obstinément close, on les entendait fredonner durant une demi-heure la scie que voici :

Fanny, tu n'as qu'un amant,
Il est de biscôme ;
Fanny, tu n'as qu'un amant,
Il est tendre et constant.

Les étudiants de Lausanne avaient, vers 1830, leur petite muse, la « Musette vaudoise », de Juste Olivier, qui n'était pas la Lisette de Béranger :

Celle qui s'appelle ainsi,
Dame ni grisette,
N'est pas, même en raccourci,
Une autre Lisette,
Ni la fée au bord du Rhin,

Ni là Muse au front serein ;
Ce n'est que Musette, ô gai !
Ce n'est que Musette.

Au bois, elle ne va pas
En grand équipage ;
Elle marche à petits pas,
Sans laquais ni page ;
Mais les fleurs sur le chemin,
Sont là toutes sous sa main.
J'aime mieux Musette, ô gai !
J'aime mieux Musette.

Tout cela est bien puéril, si l'on veut ; mais la vieille Académie a récolté assez de gloire pour être au-dessus des critiques des puristes sur les vers que nous venons de citer, et ces péchés de jeunesse n'ont pas empêché leurs auteurs de faire grandement honneur à notre pays.

V. F.

RONDZET ET SÈ W.-C.

RONDZET l'avâi onna galéza carrâie ein damon d'Epalindze, mâ lâi demorâve pas et la loyive ti lè tsauteims à dâi dzein de la vela, et pu du cein, sti an passé, à onna dama anglaise que, po fini, l'a pas volîâ. Lo potro Rondzet lâi a rein comprâ : à l'Anglaise, cein lâi plliézâi portant bin, la carrâie étâi quasu nâova, bouna façon et tot et lâi avâi bin de que l'étâi à sa poita. Mâ quauque dzo aprî, Rondzet l'a z'u onna lettra iô sè desâi dinse :

Monsieur Rondzet,

Votre maison plaît beaucoup à moa, et j'aurai oune grande plaisir de coucher là bas dedans. Mais on a dit à moa, il y a des maisens dans le Jorat ils n'ont point de W.-C. La votre belle maison a-t-elle W.-C. ?

Je salue vô bôcup.

Victoria SALISBURÔ.

Rondzet l'a liè sa lettra et ie châteo vè ion de sè vezin que l'avâi z'u étâ pè l'Angleterre et lâi dit dinse :

— Mâ, clia dama Victoria mè demande se lâi a dâi W.-C. per tsi no. Qu'è-te cein po onna bîte ? L'è bin su on mot que l'è de l'anglais. Tè que t'i on tot malin corps et que t'a z'u talematsi avouè lè polte quemet lè z'Anglais, te dêvetrai mè dere que l'è.

Ma fâi, lo vezin lâi compregnâi pas mè que Rondzet avouè sè W.-C. Heureusement que l'avâi oncora dâi vilhio lâivro dau teimps que desâi yesse et dit à Rondzet.

— L'è on mot dau diablo que l'è tot novî. Justameint lo tràovo dessu mon lâivro. A-te que lo su clia jographie, ique su la carta l'ant met W.-C. = *Whitechapel*. L'è on mot que vâo à dere *église anglaise*.

Et Rondzet s'ein va, preind sa plionmâ et sè met à écrire à la dama :

Madame Victoria Salisburô,

Je mets la main à la plume pour vous faire savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes, Dieu merci. Je veux aussi vous dire que pour ces W.-C. il y en a point chez nous, ni dans tout Epalinges ; mais y en a par Lausanne deux ou trois. Vous pourrez y aller, à ce qu'on m'a dit,

deux fois par semaine avec le tram, c'est pas bien loin.

Recevez, Madame Victoria, mes affectueuses salutations.

RONDZET.

Et la dama n'è pas vegnàite demorà dein la carràie à Rondzet.

Cilliau z'Anglaise sant tant defecile assebin!

MARC A LOUIS.

MARIE ET JACQUES OU LA LAITIÈRE DE MONTREUIL

Elle n'est pas d'aujourd'hui, cette histoire. Plusieurs de nos lecteurs la connaissent déjà, sans doute. Qu'importe! Elle est toujours jolie. Et puis, en ce temps où l'on s'expatrie si facilement, sans avoir d'aussi bonnes raisons que les deux héros de notre histoire, il est bon de la rappeler.

C'est une idylle, tout simplement. Mais son intérêt n'y perd rien.

Lors de son avènement au trône, Louis XVI avait donné le château de Montreuil à M^{me} Elisabeth, sa sœur, qui depuis longtemps venait l'habiter et s'y plaisait beaucoup. Cette excellente princesse vivait là sans faste et sans représentation, s'occupant tout particulièrement de l'embellissement de cette propriété. Mais ce n'était pas de simulacres de montagnes ou de grottes, de ponts sans rivière ou de châteaux sans troupeau, qu'elle s'amusait à orner son Ellysée: rien de futile comme au Trianon. Tantôt c'était la construction d'un vivier ou d'une serre, tantôt la plantation d'un parterre ou d'un potager. Elle se plaisait surtout à établir de beaux espaliers, et ses pêches étaient les plus belles et les meilleures de Montreuil.

Une prairie assez vaste se trouvant dans l'enceinte du domaine, la princesse forma le projet d'y installer une laiterie suisse, dont elle donna elle-même le plan. Mais il fallait encore se procurer des vaches, une jeune laitière et un pâtre. Une excellente occasion ne tarda pas à se présenter.

Un officier du régiment valaisan de Courten, au service de France, était en relations avec le concierge de Montreuil; celui-ci le mit au courant des projets de la princesse. Et comme cet officier devait se rendre prochainement aux bains de Louèche, on s'empressa de le charger de procurer à M^{me} Elisabeth les hôtes de sa laiterie.

Dès qu'il fut arrivé à Sierre, son lieu natal, il s'occupa de sa mission. Il possédait à Ventône, au-dessus du bourg, un domaine dont le fermier était originaire d'Albinen, localité réputée par la beauté de son bétail.

Il confia donc à ce fermier le choix des vaches, de leur gouvernante et d'un pâtre. Ce brave homme s'empressant de satisfaire au désir de l'officier, ne tarda pas à faire l'acquisition de six vaches jeunes, dociles et parfaitement semblables pour la taille et la couleur.

La laitière était à l'avenant: dix-huit ans, lèvres roses, longs cils noirs, et de superbes cheveux châtain, relevés en deux grosses tresses circulaires à demi couvertes par le très court chapeau national orné de fleurs et de rubans.

Le costume du pays, pour la jeune Valaisanne, ayant été recommandé à l'officier, il eut soin de lui faire confectionner un trousseau complet, dans lequel ne furent point oubliés la croix et le cœur d'argent doré destiné à parer le cou arrondi mais un peu hâté de la jolie Marie.

Disons en passant que celle-ci s'exprimait très bien en français, ayant passé plusieurs années à Martigny chez un parent.

La vue des vêtements tout neufs qu'on lui avait préparés ne fit naître chez elle qu'un sourire qui s'éteignit bientôt. L'officier attribuant

ce fait au chagrin qu'elle avait de quitter le toit paternel, hâta le départ, espérant que les distractions du voyage lui rendraient sa gaieté.

C'était au commencement d'avril. Le temps était superbe. Marie se mit donc en route avec son troupeau et le pâtre, dont la charge serait de remplir les fonctions les plus pénibles de l'établissement.

La petite colonie valaisanne arriva sans encombre à Montreuil, où tout était préparé pour la recevoir. Marie y trouva un joli appartement à son usage, une laiterie bien fraîche, une étable d'une propreté parfaite, avec crèche en noyer poli, et au-dessus de chaque case, le nom de l'animal tracé en caractères de laiton: [*Fleurie, Mignonne, Bergère, Brunelle, etc.*, dénominations choisies par la princesse elle-même.

Quand l'installation fut achevée, M^{me} Elisabeth vint visiter l'établissement. Elle demeura charmée du troupeau, et la figure, les grâces naïves de la laitière lui inspirèrent le plus vif intérêt. Sa satisfaction fut complète lorsque Marie lui eut fait goûter aux laitages délicats traités par ses soins.

La compagne ordinaire de la princesse M^{me} de T., ne tarda pas du reste à venir témoigner à la jeune Valaisanne tout le contentement de son auguste maîtresse. Et ce message flatteur était accompagné d'un fort joli cadeau.

Mais ni la beauté du lieu, ni la variété des objets qui l'entouraient, ni les attentions qu'on lui témoignait, n'avaient pu rendre à Marie sa douce gaieté. Elle remplissait ses fonctions avec zèle et exactitude, mais le travail achevé, elle se refusait à tous les plaisirs de son âge.

Le jour de la fête patronale de Montreuil, par exemple, au lieu de prendre part à la joie générale, elle alla se promener seule dans les bosquets du château et rêver, assise sous les saules de la grande pièce d'eau.

M^{me} de T. qui vint se promener aussi sous ces ombrages, ne fut pas peu surprise d'y trouver la jeune fille seule et plongée dans ses réflexions.

— Eh quoi! Marie, fit-elle, tu n'es pas à la fête?...

— Madame m'excusera, mais je préfère rester seule ici.

— A ton âge, voilà qui est surprenant... Mais quoi! tes yeux sont rouges!... on a pleuré... Pourquoi?... Tu as du chagrin, mon enfant: ne te trouverais-tu pas bien chez la princesse?

— Oh! madame, au contraire on a pour moi plus de bontés que je ne mérite.

— Tu regrettes sans doute les belles montagnes de ton pays? ou peut-être une sœur, un frère chéri?...

— Je n'en ai point.

— Eh bien, un ami?... Tu rougis!... Oui, j'ai deviné. Allons je veux tout savoir; comment s'appelle-t-il?

— Jacques, madame.

M^{me} de T. souriant de la naïveté de cet aveu, et baisant Marie sur le front, lui dit: « Adieu, mon enfant; nous reparlerons bientôt de cela. »

Cette petite scène attendrissante se passait pendant l'absence de la princesse, qui était momentanément à Versailles. A son retour, sa compagne la mit au courant; on parla beaucoup des jeunes amants, vivant éloignés l'un de l'autre, et il fut convenu qu'on ferait venir Jacques, et qu'on les marierait.

Et Jacques arriva quelques semaines plus tard. C'était un bon et beau Suisse, aux larges épaules, au teint coloré, qui ne savait point écrire de jolies lettres à son amie, mais qui l'aimait sincèrement et sans partage.

Il fut nommé directeur d'un haras que la princesse formait à Montreuil.

Nous laissons à votre imagination de vous peindre tout le bonheur que goûterent nos deux amants en se trouvant réunis.

Cependant, quelque agréable que fût la situation de Jacques, il ne pouvait s'habituer à vivre

loin de son pays. Il regrettait les vertes solitudes d'Albinen et la vue des glaciers voisins. Quand il revenait de Paris, où son emploi l'appelait souvent, il s'écriait: « Trop de maisons... trop de bruit... trop de fumée! »

Enfin, quelques années plus tard, le père de Jacques mourut, et cette circonstance obligea nos jeunes époux à rentrer au pays natal.

Ils partirent comblés de dons de la princesse et vinrent prendre possession de leur petit héritage, au village d'Albinen, où ils vécurent dans la plus grande aisance et aimés de tous.

LE FRANÇAIS DE L'EST

Il devient presque banal de relever les bizarreries des circulaires nombreuses, en prétendu français, qu'adressent à leur clientèle parlant cette langue, les maisons allemandes. On ne sait si c'est par économie ou par fierté que ces maisons se passent obstinément du concours d'un bon traducteur pour introduire leurs produits en pays de langue française et les y recommander.

Un de nos abonnés, habitant la Suisse allemande, veut bien nous communiquer le catalogue général d'un établissement wurtembergeois d'économie forestière.

Nous y voyons tout d'abord que c'est à cause de la saison prochaine que le directeur dudit établissement a expédié ce catalogue.

« Surtout, dit-il, le rendement d'épicéa est excessivement bas, mais mes relations anciennes m'ont permis de m'assurer un vaste champ de récolte et de coter par conséquence favorablement. »

Plus loin, pour une essence dont le rendement a été moins important encore, il dit: « Seulement, des récompenses inattendues payées aux ramasseurs, me le rendent possible de satisfaire les demandes de mes clients. »

Dans les conditions de vente on lit que « Sur demande l'expédition sera faite par expresse, le surfrais sera mis en facture. »

Plus loin: « Toutes les graines voyagent franco, à part les glandes de chêne. »

Dans un chapitre traitant de la culture des plantes forestières on lit: que le directeur a « cet an-ci beaucoup agrandi ses cultures et qu'il a spécialement pour *object* la culture des épicéa; — qu'il ne vend que des plantes tout à fait saines et exclusivement cultivées sous le contrôle du *conseille* d'économie forestiers allemands; — que tous les travaux sont exécutés par un *personal* bien formé qui a aussi *entre autre* des machines d'emballage, etc.

Le directeur « *prient ses clients des instructions exactes concernant* la route à partir de la frontière. »

Dans l'énumération des produits en vente dans l'établissement et de leurs mérites respectifs, on voit que le sapin commun et argenté « *surpasse sur* un sol meuble et humide tous les arbres du pays en *intégrité*, âge et épaisseur et que son bord blanc et léger *rapporte les déboursés*. »

L'érable plane est à recommander pour la *cultivation*. Le sorbier des oiseleurs est bon *la plantation des rues*.

Enfin, dernier conseil: Avant de semer les graines, il faut les teindre au minium pour *garantir* la semaille des oiseaux. *Faites liquides* le minium et mettez-en sur les graines *jusqu'à les sont tout rouges*.

Il serait pourtant si facile de parler seulement français; nous ne disons pas bon français.

Excusez! — C'était avant la loi sur les fraudes alimentaires.

Une ménagère s'aperçoit que son garçon-laitier ne lui a versé dans son pot à lait que de l'eau claire. Elle lui en fait le reproche.

— Oh! sapristi! répond le garçon, on a oublié d'y mettre le lait!